

Jean-Pierre Oguey



*C'est un vrai bonheur pour les propriétaires du Plateau Les Mosses-La Lécherette de savoir leurs bâtis sauvés dans ce magnifique site protégé. Un acquis obtenu par le combat mené pendant des années par leur association, présidée par Martin Ott.*

## ASSOCIATION DE DÉFENSE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS DU PLATEAU LES MOSSSES-LA LÉCHERETTE

# Incroyable mais vrai... **ROTHENTHURM**

LDD



*Illustration d'un site qui fait désormais partie d'une zone de marais «d'une beauté particulière et d'un intérêt national».*

**Certains se souviennent certainement de cette émission de Jacques Martin, sur TF1. D'autres n'en reviennent pas de s'être laissés manœuvrer durant trois décennies pour devoir sauvegarder leur propriété foncière. Et beaucoup de gens se sont montrés indifférents au sort de notre belle région qui a conservé de justesse sa vocation économique, soit agricole et touristique.**

Nous souhaitons relater les événements qui ont marqué l'histoire de l'Association en remontant aux sources du problème, soit à l'initiative dite de Rothenthurm, lancée en mars 1983, et qui proposait de modifier l'article 24sexies de la Constitution fédérale, empêchant ainsi l'agrandissement de la place d'armes qui se serait trouvée partiellement dans une zone marécageuse. Elle proposait aussi d'interdire

toute construction dans les zones de marais «d'une beauté particulière et d'un intérêt national».

Malheureusement, les votants acceptèrent cette initiative le 6 décembre 1987 sans tenir compte des conséquences collatérales de leur décision; ce vote fit monter aux barricades la population d'Ormont-Dessous et du Pays-d'Enhaut, qui s'est sentie dupée et gravement menacée.

**Historique**

La commune de Rothenthurm est située dans la région du Sattel, entre Pfäffikon SZ et Schwyz. Là s'étend le plus grand haut marais de Suisse, comparable au Plateau des Mosses-La Lécherette. Cet endroit fut choisi pour en faire une place d'armes dotée d'une caserne.

Un comité ad hoc d'écologistes a déposé le 18 septembre 1983 une initiative exigeant la modification de l'article 24sexies alinéa 5 de la Constitution fédérale en vue d'interdire «toute construction sur des marais d'une beauté particulière et d'un intérêt national».

Elle exigeait aussi le démantèlement de toute construction postérieure au 1<sup>er</sup> juin 1983 et mandatait les Cantons pour appliquer cette loi. Peuple et Cantons ont accepté l'initiative le 6 décembre 1987 par 57,8% respectivement par 17 et 6/2 oui, avec une participation de 47,66%. Il est important de savoir que la Commune d'Ormont-Dessous a refusé l'initiative, contrairement au Canton de Vaud.

Dès ce jour-là tout est mis en question pour le Plateau Les Mosses-La Lécherette. Le démantèlement du domaine touristique et les remises en l'état antérieur auraient représenté une véritable hérésie. Grâce à des personnalités des milieux les plus concernés, tels que politique, agricole et touristique qui, au prix de grands efforts, ont lutté bien avant la fondation de notre association pour le développement de la région, le démantèlement des constructions postérieures au 1<sup>er</sup> juin 1983 a pu être écarté. Un certain nombre de propriétaires ont probablement poussé un soupir de soulagement en apprenant que le Canton renonçait à l'application de l'exigence mentionnée ci-dessus. Malheureusement, cela ne constituait qu'une partie d'un fardeau de figures imposées par les initiateurs du PAC. Ces derniers cherchaient et cherchent encore à empêcher farouchement toute évolution de notre région.

Artiste de métier, Viliam Mauritz cherche à concilier le paysage avec la répression

## Voici comment on traite notre région...



Cette empreinte symbolise les règlements pesants concernant les marais protégés.

Viliam Mauritz, membre de notre association, a exposé ses toiles à la Maison de l'Espace Nordique des Mosses en juin 2013 sous le titre «L'Homme est la mesure de toute chose».

L'empreinte d'une semelle de botte symbolise la lourde

conséquence qu'impose dès lors le PAC 292A sur les propriétaires de chalets situés en zone humide. Cette manifestation à caractère culturel avait pour but de stigmatiser cette répression et de sensibiliser tous les milieux impliqués dans cette fâcheuse affaire.

Les agriculteurs, les acteurs du tourisme et les autorités communales organisaient, chacun pour leur cause, la résistance contre une protection démesurée et totalement irréfléchie de la nature revendiquée par des écologistes trop zélés, voire fanatiques.

Le sort précaire des bâtis en zone humide a été réglé après d'après discussions

## Les propriétaires l'ont échappé belle

Au vu de cette «mise sous tutelle», l'**Association de défense des propriétaires fonciers du Plateau Les Mosses-La Lécherette** a été fondée en date du **12 janvier 2013** par quelques habitants, concernés ou non par le PAC

292A, mais déterminés à combattre le verdict sévère quant au sort des bâtis en zone humide. Avec le soutien des communes, notre action de sensibilisation a remporté un grand succès. L'Association a exigé que les proprié-

étaires soient mis au bénéfice de la garantie de la situation acquise. Le non-respect du droit acquis équivaut à une expropriation occulte et rampante d'un bien-fonds. Après une lutte âpre, nous avons enfin obtenu gain de cause.



S'il avait été situé dans le PAC version initiale, le chalet de gauche aurait dû être démoli et reconstruit ailleurs. Dans la version finale du PAC, le chalet de 1685 (à d) n'a plus rien à craindre.

Le peu de possibilité d'évolution de TLML aux Mosses et les contreparties des écologistes

## Beaucoup de discussions, peu de résultats

LDD



Le magnifique domaine skiable des Mosses, apprécié des familles, mérite de perdurer.

Tout projet, même mineur, suscite l'opposition systématique des écolos qui ne cessent d'exiger des concessions unilatérales. TLML a déjà admis le démantèlement des ski-lifts Parchets II et de la Mossette pour l'instant en état de sursis. Et ceci contre la promesse

d'une modeste surface destinée à un futur enneigement artificiel.

Afin de réserver aux clients une place à l'abri, TLML a envisagé de couvrir la terrasse du restaurant La Drosera, un projet auquel les écolos s'opposent, évoquant une

hécatoombe d'oiseaux se tuant contre le vitrage; n'importe quoi! Quant à l'installation d'un tapis magique fixe couvert au bas du téléski Dorchaux, Pro Natura s'y oppose et oblige TLML à continuer le bricolage du montage et démontage du tapis mobile actuel.

Plusieurs démantèlements sont projetés

### Rappel du PAC 292A

Le PAC 292A est destiné à protéger le site marécageux de la région et contient des mesures radicales qui touchent plusieurs domaines. Seules les pistes de ski existantes sont encore admissibles, les drainages en place pourront être entretenus avec l'autorisation des écologistes, au cas par cas. Plusieurs démantèlements sont projetés ou en cours.

Les paysans sont eux aussi impactés

### David et Goliath

Les agriculteurs favorisent une exploitation soumise à l'évolution constante, mais se heurtent continuellement au refus des écologistes qui ne cessent de réclamer des exigences draconiennes et les obtiennent le plus souvent. Comment exercer son talent dans un métier plein d'embûches? Qui vaincra, David ou Goliath?

Martin Ott



Si les places de parc sont réduites, où iront parquer les mushers des chiens de traîneau?

LDD



Les paysans sont de plus en plus forcés à devenir des «jardiniers du paysage».

### Historique

Un projet qui devait autoriser la reconstruction d'un bâtiment endommagé accidentellement a été élaboré et soumis à l'Etat pour mise à l'enquête publique en novembre 1997 à Château-d'CEX et à Ormont-Dessous. Mais les principaux opposants avaient réussi à le torpiller et à anéantir tous les efforts fournis pendant des années par bon nombre de gens.

L'audition du 2 novembre 2012 à Château-d'CEX s'est soldée par un mécontentement des 180 opposants. Il en découlait que leur autodéfense restait ignorée auprès de l'Etat.

Quelques habitants ont donc décidé de fonder une association dont l'objectif est d'assumer la défense collective des propriétaires tout en encourageant la population à s'y associer pour faire opposition systématique et commune contre toute tendance répressive. L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 12 janvier 2013 à la Maison de l'Espace Nordique.

L'Etat ne reconnaissant pas notre association comme interlocutrice, nous avons dû mandater un avocat pour défendre conjointement nos membres, respectivement ceux qui ont fait opposition et ceux qui ont signé une procuration.

Une assemblée des signataires de la procuration a eu lieu, en présence de notre avocat, le 24 mai 2013. Pas loin de 50 procurations ont été signées valablement, ce qui nous a permis d'établir la répartition des frais et de limiter ainsi le nombre de profiteurs.

La nouvelle mouture de l'article 9 al. 1 lettre a fut le sujet d'une controverse serrée lors d'une table ronde le 9 juillet 2013, avec des députés et le syndic d'Ormont-Dessous. En effet, la réserve des cas de destruction accidentelle fut mise entre parenthèses, et en plus, les cas évoqués en réserve. La rédaction du texte devait affirmer péremptoirement le fait que la reconstruction était possible dans tous les cas, à la suite d'une destruction accidentelle.

La pollution des centaines de camions pour transférer ailleurs une décharge inoffensive

## Un démantèlement pire que tout

Martin Ott



*Ici, un magnifique pré recouvrait la décharge enterrée. A quand un nouveau tapis vert?*

Si le démantèlement de la décharge avait abouti à la découverte de déchets polluants, la presse l'aurait publié sans tarder. Nous avons visité régulièrement le chantier à la recherche des trouvailles. Après une maigre découverte, l'on doit mettre en doute la nécessité de ces travaux de

réaménagement, ce d'autant plus que le chantier n'est pas encore terminé. Des milliers de mètres cubes de terre inerte ont été transportés hors du Canton et le budget voté par le Grand Conseil a été largement dépassé. Ce chantier est un gouffre, et on se demande combien il coûtera,

une fois achevé, et qui devra payer la soulte.

Une partie importante du parking de l'Arsat fait l'objet d'une mesure de compensation. Si l'enneigement artificiel de nos pistes se réalise, de nombreuses places de parc vont disparaître... Cherchez la relation...

Construite en 1982, le droit de son maintien est loin d'être acquis

## La buvette de l'Arsat devra disparaître

Martin Ott



*A la croisée des pistes, la buvette de l'Arsat est très prisée.*

L'acharnement de Pro Natura à faire disparaître ou à déplacer cette buvette est une réaction disproportionnée par rapport aux dégâts censés compromettre l'environnement.

Ce restaurant bien ensoleillé, situé au croisement des pistes de fond et de descente, offre aux sportifs une pause bienvenue pour reprendre leur souffle. Son emplacement ne dérange personne, et il faut mettre tout en œuvre pour la sauver. M. O.

### Historique

L'Etat de Vaud, par le biais de son avocat, nous a fait savoir en novembre 2013 que, nonobstant l'arrêt 1C\_515/2012, il serait toujours prêt à modifier l'article 9 du projet de règlement du PAC 292A, à condition que nous acceptions la formulation élaborée par le Service du développement territorial. La Confédération semblait adhérer à ce texte alors qu'au préalable, elle n'en voulait pas.

Dès lors, il ne nous restait plus beaucoup de marge de manœuvre dans le cadre de la discussion. Nous avons recommandé à nos membres, lors de l'assemblée générale 2014, de s'armer de patience et d'attendre la mise à l'enquête. La décision d'approbation a été publiée dans la FAO du 27 mars 2015. Cependant, le texte raccourci et imposé par l'Etat ne donne pas une garantie absolue (cf. recours au TF), mais il est de nature à rassurer. L'original du Règlement comportant tous les articles est à consulter auprès des Municipalités d'Ormont-Dessous et de Château-d'Œx.

Voilà un grand pas de fait, la pérennité des chalets est enfin assurée.

### Conclusion

Début 2017, l'Association se situait à un tournant de son existence et le comité se demandait si son maintien se justifiait toujours. Nous avons soumis cette question à l'Exécutif communal qui s'est prononcé pour la continuité. L'assemblée du 23 février 2018 a approuvé l'élection de deux nouveaux membres dont une personnalité très compétente du milieu touristique. Par ses relations, elle sera donc un soutien efficace au sein du comité, ce qui facilitera le contact entre les différents partenaires. Réjouissons-nous aussi de la présence féminine au sein de notre comité. Poursuivons notre combat contre les obstacles dressés par les écologistes extrémistes et faisons des projets futuristes en commun pour que notre vallée s'épanouisse à fond. **Incroyable mais vrai!**

## 1'500 participants à l'Humani'Trail

Le 22 septembre 2018, plus de 1'500 participants ont pris le départ de la 5<sup>e</sup> édition de l'Humani'Trail, course pédestre de montagne, dans le massif des Diablerets.

Quatre parcours étaient proposés avec différents degrés de difficulté: le Yak (27 km), remporté par Nathalie Von Siebenthal en 3h05:35; l'Ours (15 km); le Yéti pour les enfants.

On a gardé pour la fin le fameux parcours du Tigre (55 km, 3'600 m de dénivellation) que s'est adjugé l'ancien champion triathlète Mike Aigroz (Châtel-Saint-Denis) en 6h30:18, devant Rémi Français (Les Diablerets) en 6h36:59. Lesquels sont parvenus à tenir à distance une armada de Britanniques lancée à leurs trousses. Des Britanniques qui ont sauvé l'honneur avec Kate Wood (Finhaut) qui a gagné la version féminine du Tigre en 8h37:55.

La 6<sup>e</sup> édition se déroulera le 21 septembre 2019. (gpx)

Résultats: [www.mso-chrono.ch](http://www.mso-chrono.ch)

Col des Mosses | La course populaire de ski nordique ne vivra pas sa dixième édition

## La Foxtrail Fond'Action, c'est terminé!

La Foxtrail Fond'Action a vécu. Cette course populaire de ski de fond a mis la clé sous le paillason après neuf éditions. L'acte symbolique de la dissolution a eu lieu le 26 septembre 2018, à l'Espace nordique des Mosses.

La «fortune» de la Foxtrail (20'000 francs) a été partagée, ce jour-là, entre Fond'Action et Les Goupils, qui se sont beaucoup investis dans l'organisation de l'événement. Céline Pittet, trésorière des Goupils (club formateur de jeunes fondeurs, basé aux Mosses) et Alain Maillard, trésorier de Fond'Action (organisme favorisant la recherche sur le cancer) ont donc reçu chacun un chèque de 10'000 francs, remis par Valérie Voirol, vice-présidente de la Foxtrail dissoute.

Rémy Fischer, président des Goupils, a exprimé sa recon-



Remise des chèques de 10'000 francs: Valérie Voirol (à g), Alain Maillard, Céline Pittet, Rémy Fischer, Philippe Blatti (Foxtrail).

naissance pour cette somme bienvenue pour l'achat d'un nouveau bus destiné à transporter ses jeunes aux quatre coins de la Suisse.

Pourquoi cette dissolution? D'abord, la fatigue compréhensible des bénévoles, sollicités très souvent pour les nombreux événements orga-

nisés aux Mosses. Ensuite, le but est atteint de donner une bonne visibilité à la station, après la construction de l'Espace Nordique. La Ski-24, les nombreux championnats de biathlon, etc. qui s'y déroulent ont largement pris le relais de la Foxtrail. Qui peut se retirer l'esprit tranquille. G. Px



**Menuiserie, charpente et agencements**  
**Fabrication de fenêtres**

Ch. de Matélon 75  
1863 Le Sépey  
Tél. 079 625 83 78  
info@louisphilippeoguey.ch



POUR UNE PRODUCTION LOCALE BOIS

AU PETIT MAGASIN

Epicèrie - Quincaillerie - Produits locaux



Grand rue 10 1863 Le Sépey +41 24 491 21 51 [aupetitmagasin@bluewin.ch](mailto:aupetitmagasin@bluewin.ch)

**François Nicolier**

Agencement - Menuiserie - Charpente

**NICOLIER**

**MOBALPA**  
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS



FN Cuisines S.A.  
Plantour 7, CP 321  
CH-1860 AIGLE  
Tél. 024 467 92 92  
Fax 024 467 92 93  
info@fnicolier.ch

**François Nicolier**  
natel 079 606 43 39

Toujours là où il y a des chiffres.



Plan de prévoyance 3a: payez avant le 22 décembre

Prévoyance:

envisagez l'avenir avec confiance

Avec un troisième pilier, vous maximisez votre prévoyance tout en réalisant des économies d'impôts. Convenez dès maintenant d'un entretien conseil.  
[raiffeisen.ch/pp3](http://raiffeisen.ch/pp3)

**Banque Raiffeisen Alpes Chablais Vaudois**  
024 493 50 00  
[www.raiffeisen.ch/alpeschablaisvaudois](http://www.raiffeisen.ch/alpeschablaisvaudois)

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

**Les Diablerets | Au Népal, il avait sauvé son copain Benoît Rochat qui se noyait après une chute vertigineuse**

## Mathieu Chassot, devenu héros «à l'insu de son plein gré»

Le 14 novembre 2010, deux amis parapentistes, Mathieu Chassot (Les Diablerets) et Benoît Rochat (La Lécherette), pratiquent leur passion au Népal. Ils s'appêtent à décoller de la montagne dominant le lac de Phewa, près de Pokhara, un des lieux les plus prisés des amateurs.

Mathieu, qui a déjà atterri, entend un gros plouf dans le lac. Un de plus qui va «au jus», pense-t-il. Il est loin de se douter du drame. Nombreux sont ceux qui prennent des risques au-dessus de l'eau. Solidarité oblige, Mathieu se rend en kayak auprès du naufragé.

Stupeur! Il reconnaît la voile de son ami Benoît. Sa tête est sous l'eau depuis cinq minutes. Mathieu plonge, sort la tête de Benoît à l'air libre, tout en se cramponnant au kayak.



Un an après la chute: Benoît Rochat (à g) et Mathieu Chassot.

Pas facile! Benoît est un solide bûcheron de 185 cm pour 100 kg. Il est inconscient, emmêlé dans ses suspentes.

Membre de la colonne de secours des Diablerets, Mathieu connaît les gestes qui sauvent, pratique le bouche-à-bouche. Benoît revient à lui. Sa voile en torche, il a chuté d'une hauteur de 80 à 100 mètres. Les

médecins népalais diagnostiquent 4 côtes fracturées, 2 vertèbres fissurées. Ils lui pratiquent deux trous sous les aisselles afin d'évacuer l'eau et le sang qui ont pénétré dans les poumons.

Lit de douleur pendant quelques jours. Puis, rapatriement vers le CHUV via un avion sanitaire allemand.

Benoît a simplement dit merci à son pote Mathieu. Ce dernier est traité en héros. Même qu'un avion de ligne de Swiss possède un siège à son nom, comme à une cinquantaine d'autres héros romands.

«Sur le moment, je n'ai pas eu l'impression d'avoir fait quelque chose d'exceptionnel. J'ai appliqué par réflexe les gestes que j'ai appris à la colonne de secours des Diablerets», dit Mathieu qui peine à endosser le costume de héros.

Parfaitement remis, Benoît est aujourd'hui marié et exerce la profession de moniteur d'auto-école. Mathieu, lui, est encore à fond dans sa passion. Il est moniteur de parapente aux Diablerets. Est marié, père de deux petites filles.

Les deux parapentistes se retrouvent de temps à autre. Un lien indéfectible les unit, désormais. G. Px

Gilbert Pidoux / a



### Tourisme: Didier Oppliger s'en va

Didier Oppliger, directeur de l'Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC) quitte son poste à fin novembre 2018. Il avait succédé à Pierre-Alain Morard au cours de janvier 2017.

Dans un communiqué, Marc Buntschu, président de l'ATALC, déclare que Didier Oppliger part pour des raisons personnelles et pour une réorientation professionnelle et lui souhaite plein succès pour la suite. Après une évaluation rapide de la situation, le Comité directeur mettra le poste au concours. (gpx)

**Les Mosses | L'exposition Champignons, chasse et pêche des 15 et 16 septembre 2018**

## Un bel hommage à la nature et au terroir

**Que de monde au col des Mosses! L'exposition Champignons, chasse et pêche a fait le plein. Outre ses nombreuses animations, l'exposition a innové par des démonstrations du pilote de drone qui a sauvé de nombreux faons dans notre vallée.**

Elles sont nombreuses, les personnes qui gravitent autour de Jean-Pierre Oguey, pilote du drone sauveur de faons. L'homme fixe son écran, manipule ses manettes, explique l'utilité de sa démarche d'agri-

culteur, tout en restant attentif aux évolutions de son engin qui vole à quelques centaines de mètres de là. Les spectateurs sont captivés.

A d'autres moments, c'est le chien «AVS» qui tient la ve-

dette. Dressé pour détecter les truffes, il ne met pas longtemps à repérer la précieuse denrée enterrée dans le pré. Plus loin, les amateurs de poisson s'affairent autour du bassin érigé par la Société de pêche en rivières des Ormonts-Leysin, dans l'espoir de sortir une truite.

A l'intérieur de l'Espace nordique, une impressionnante étendue de champignons étiquetés, posés dans de la mousse, font l'objet de discussions techniques avec d'éminents mycologues.

Autour de l'étang créé au milieu de la salle, des animaux naturalisés de nos Alpes intriguent les petits et suscitent la curiosité des parents qui visitent aussi les stands artisanaux. Certains passent ensuite à la cantine qui sert de succulents plats du terroir. L'expo méritait le détour.

G. Px



Jean-Pierre Oguey livre les secrets de son drone.

Gilbert Pidoux

Photos: www.lecotterg.ch

L'Arsat | Des adolescents de la colonie de vacances de Lutry cherchaient une activité

## Ils ont arraché des plantes invasives

C'était le 8 août dernier, le personnel qui encadre les enfants de la colonie de vacances de Lutry, au Col des Mosses, recherche une activité à effectuer au profit de la nature. Il téléphone alors au Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, pour trouver une occupation...

C'est évidemment le genre d'appel que les responsables du Parc, qui sont toujours à la recherche de bénévoles, reçoivent avec plaisir. Le rendez-vous est fixé à l'Arsat, à proximité de la buvette, pour l'arrachage de plantes invasives. En effet, à cet endroit, des biologistes ont remarqué que de l'Alpiste roseau picta commençait à envahir les abords du chemin d'accès à la buvette.

C'est accompagnés d'un moniteur, que quatre jeunes gens

Eric Dumathery



Les jeunes bénévoles de la colonie de Lutry en plein travail.

âgés d'une quinzaine d'années se présentent sur les lieux. Dans la joie et la bonne humeur, munis de pioches et de bêches, ils ne ménagent pas leurs efforts pour tenter de venir à bout de la plante envahissante. En creusant, piochant, arrachant et tirant sur les tiges, ils remplissent de nombreux sacs poubelles

et récupèrent une pleine remorque.

A voir leurs sourires, ils ressortent conquis de cette expérience et ont apprécié l'aspect culturel de leur action. Ils ont également aimé le fait d'échanger avec des intervenants de la région.

### La destruction

A la suite d'un appel téléphonique à Roger Durgnat, municipal à Ormont-Dessous, les plantes arrachées ont été amenées à la déchèterie municipale du Sépey et déposées dans la benne destinée à l'incinération. Il n'est, en effet, pas possible de composter ces végétaux.

Après la Berce du Caucase, la Renouée du Japon, la Solidage du Canada, le Sénéçon du Cap, le Buddleia de David – des noms qui font presque rêver de vacances, mais qui posent de réels problèmes – voici maintenant l'Alpiste roseau picta ou ruban de la vierge (Phalaris arundinacea picta). Cette plante originaire d'Afrique du Sud et d'Eurasie pouvant atteindre le mètre est vendue pour des raisons ornementales.

Le problème avec cette graminée, c'est qu'elle étouffe les plantes indigènes et menace la biodiversité. Dès lors, nos autorités, biologistes, agriculteurs, professionnels des forêts ou bénévoles ont encore du pain sur la planche pour éradiquer toutes ces envahissantes.

Michel Traber

### Vite dit

#### 26 octobre: poste mobile de gendarmerie aux Mosses

Le poste mobile de la gendarmerie vaudoise sera au col des Mosses, l'après-midi du 26 octobre 2018. Cette unité mobile, qui patrouille à pied ou à vélo, renforce la sécurité sur le territoire communal. Elle offre aux citoyens les services d'un poste de gendarmerie: dépôt de plainte, annonce de perte de documents officiels, conseils de prévention, etc.

#### Le 27 octobre: soupe à la courge à Cergnat

Le 27 octobre, dès 11h30, la Société de développement de Cergnat organise une soupe à la courge derrière l'église. Figurent également au menu du jour, viande séchée, fromage, boissons et des animations avec maquillage d'enfants et concours de la plus grosse courge.

#### Le Camp de ski 2019 cherche des bénévoles

La Jeunesse des Diablerets est à la recherche de bénévoles pour l'organisation du Camp de ski 2019 qui réunira, dans la station, les sociétés de Jeunesse de tout le canton, du 8 au 10 février. «Sans vous, rien ne sera possible. La Jeunesse des Diablerets vous remercie à l'avance».

Inscriptions:

[www.lesdiablerets2019.ch](http://www.lesdiablerets2019.ch)

#### SMS SMS SMS

-23 sept. Le Sépey. Collision entre deux véhicules. Dégâts matériels.

-24 sept. Les Mosses. Une auto se met en route inopinément et termine sa course dans une barrière de sécurité.

-1<sup>er</sup> oct. Le Sépey. Chemin de la Crétasse. Un chalet prend feu. Intervention du SDIS Alpin avec six véhicules.

-1<sup>er</sup> oct. Vers-l'Eglise. Un véhicule stationné est endommagé par un autre qui prend la fuite.

-4 oct. Les Mosses. Un motard seul en cause chute et se blesse. Hélicoptère à l'hôpital du Pays-d'Enhaut.

-8 oct. La Forclaz. Lieu-dit Le Poyet. Une auto casse son carter en passant une roue dans un trou.

-Les Ormonts. Prudence! De nombreuses collisions entre véhicules et gibier sont signalées par la gendarmerie.

**Christian BRIDE** sàrl



- Ferblanterie - Couverture
- Sanitaire - Chauffage
- Installateur agréé gaz
- Energie Solaire & Renouvelable

Dépannage 7/7 - 24/24 : 0800 494 004

Rte des Ormonts

1854 LEYSIN

E-mail: [c.bride@bluewin.ch](mailto:c.bride@bluewin.ch)

Natel: 079 606 40 82

Atelier: 024 494 40 04

Fax: 024 494 40 54



EXPERTISE ET  
CERTIFICATION  
ÉNERGÉTIQUE  
DU BÂTIMENT

CERBAT.CH

**CERBAT**

Route des Ormonts 26

1854 LEYSIN

024 494 40 04 – [www.cerbat.ch](http://www.cerbat.ch)

Expert **CECB**

Le coin des jeux | Plongez dans vos souvenirs

## Dites-nous qui est qui...

LDD



Qui sont ces personnes (prénom et nom)? Envoyez un mail à [redaction@lecotterg.ch](mailto:redaction@lecotterg.ch) ou un SMS au 079 787 64 11.

**Réponse de septembre:** Marthe Perrod avec son petit-

frère François Perrod (La Forclaz). Ce mois, le tirage au sort a favorisé **Mme Hella Gallaz, Les Diablerets**, qui gagne un abo d'une année au Cotterg. Toutes nos félicitations!

## Agenda

**Sa 20 oct. – Course de caisses à savon.** Seul ou à deux, construisez votre bolide et dévalez à fond la rue des Ormonts, aux Diablerets. Dès 11h, 1<sup>ère</sup> manche, Info/inscr: 024 492 00 10 ou [www.diaablerets.ch](http://www.diaablerets.ch)

**Sa 20 oct. – Fête d'automne.** Les Colombettes, La Comballaz. 17h fanfare + apéritif; 19h choucroute; 22h animation musicale. Org: SD La Comballaz

**Me 24 oct. – Atelier d'écriture et goûter.** Rencontre adultes. Salle sous chapelle catholique des Diablerets, 14h30-17h00. Info: 079 508 08 13

**Je 25 oct. – Balade nature.** Les Diablerets, 8h45-16h00 (RDV 8h45 devant OT). Avec un accompagnateur de moyenne montagne, découvrez les secrets de la vallée. Dès 14 ans. Info/inscr: 024 492 00 10

**Je 25 au di 28 oct. – Lettres vivantes célèbre ses 15 ans.** Autour et avec Chantal Quéhen. **Jeudi-samedi:** 15h-17h. **Dimanche:** 11h récital de piano; 12h30 apéritif dînatoire; 15h lecture; 16h verrée de clôture. La Pomettaz, Mimont 1, La Comballaz, entrée libre. Info/inscr jusqu'au 25 oct.: Lettres Vivantes 024 491 12 89, [www.lettresvivantes.ch](http://www.lettresvivantes.ch)

**Sa 27 oct. – Concours de la plus belle courge.** Soupe à la courge, gâteaux, vin chaud, maquillages pour enfants. Place de l'église, Cergnat, dès 12h. Info: SD Cergnat, 079 452 93 32, [ericginier2@gmail.com](mailto:ericginier2@gmail.com)

**Sa 27 oct. – Fête de Halloween aux Diablerets.** Mettez vos costumes les plus beaux... ou les plus effrayants! 16h cortège dans le village (départ de l'OT); 16h30 discoween au MTB; 18h parcours de la Peur; 19h apéro au MTB offert par l'Office du tourisme. Info: 024 492 00 10

**Lu 29 oct. – Table au bistrot.** Café-restaurant du Cerf, Le Sépey, dès 11h30. Info/inscr: Pro Senectute, Miquette Jaccard, 024 463 43 92

**Ma 30 oct. – Table d'hôtes.** Patrizia Rodio vous accueille chez elle pour partager un savoureux repas concocté par des bénévoles (Pro Senectute). Rue de la Gare 32, Les Diablerets, à 12h. Info/inscr: 078 684 89 55

**Me 31 oct. – Jeux et goûter.** Rencontre adultes. Salle sous chapelle catholique des Diablerets, 14h30-17h00. Info: 079 444 24 77

**Me 31 oct. – Halloween aux Mosses.** Bar Le Petzon: dès 17h réservé aux enfants (RDV déguisés), dès 18h ouvert à tous. Concours de dessins, à apporter à l'Office du tourisme. 024 491 14 66 ou [info@lesmosses.ch](mailto:info@lesmosses.ch)

**Sa 3 nov. – Ouverture de la saison d'hiver à Glacier 3000.** Info: 024 492 33 77 ou infoline 0848 00 3000

**Me 7 nov. – Table au bistrot.** Café-restaurant Chez Lacroix, Les Diablerets, dès 11h30. Info/inscr: Pro Senectute, Janine Danalet, 024 492 35 29

**Me 7 nov. – Atelier d'écriture et goûter.** Rencontre adultes. Salle sous chapelle catholique des Diablerets, 14h30-17h00. Info: 079 508 08 13

**Ve 9 + 16 nov. – Ateliers créatifs pour enfants dès 4 ans.** Chloé Hoffer + Sophie Lehmann, ch. des Vioz 17, Les Diablerets, de la sortie de l'école à 17h15. Chloé 079 717 01 15, Sophie 076 349 84 64, [info@createliers.ch](mailto:info@createliers.ch)

**Me 14 nov. – Jeux et goûter.** Rencontre adultes. Salle sous chapelle catholique des Diablerets, 14h30-17h00. Info: 079 444 24 77

**Mais encore...**

**Di 21 + 28 oct. – Canirando.** Randonnée en étant relié à un chien de traîneau. RDV 13h devant OT Les Mosses. Réserv Carine Mettraux 079 533 12 74, <https://www.aigle-leysin-lesmosses.ch/fr/P32311/canirando>

## Le coin du Petabosson

**Anniversaires:**

- 23.10.2018, Ginier Joséphina (née en 1921)
- 31.10.2018, Borghi Janine (née en 1926)
- 03.11.2018, Roth Jacqueline (née en 1927)
- 04.11.2018, Szappanyos Grégory (né en 1925)

## Impressum

**Réd' en chef:** Gilbert Pidoux  
ch. Palluex 4, 1866 La Forclaz  
024 491 22 24 ou 079 213 92 41  
[gilbert.pidoux@lecotterg.ch](mailto:gilbert.pidoux@lecotterg.ch)  
**Pub:** Jackie Holzeisen Pidoux  
ch. Palluex 4, 1866 La Forclaz  
024 491 22 24 ou 079 787 64 11  
[pub@lecotterg.ch](mailto:pub@lecotterg.ch)  
**Abonnement:** 50 francs par an  
024 491 22 24, [abo@lecotterg.ch](mailto:abo@lecotterg.ch)  
**Impression:** Imprimerie Müller,  
Gstaad. Tél. 033 748 88 74

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA

Lionel von Arx  
Leysin - Les Ormonts  
**024 491 18 51**

(24h/24)

CONSEILS POUR OBSEQUES FUTURES  
[www.pfg.ch](http://www.pfg.ch)

## Services religieux

## Cultes

**Les Diablerets:** di 21 + di 28 oct., à 9h15; di 11 + di 18 nov., à 9h15

**Vers-l'Eglise:** di 4 nov., à 10h15 (culte intergénération)

**Les Mosses:** di 21 + di 28 oct., à 11h00 (cène); di 11 nov. + di 18 nov., à 11h00

Info: pasteur Frédéric Keller, tél. 021 331 56 74, [frederic.keller@eerv.ch](mailto:frederic.keller@eerv.ch)

## Messes

**Les Diablerets:** pas de messe jusqu'au sa 22 décembre.

## Agenda - suite et fin

**Jusqu'au di 28 oct. – «Fleurs des champs et des bois».** Expo d'André Cottier. Galerie La Hotte, Les Diablerets. Ouvert je-di 15h-18h + ve 10h-12h. Les samedis/dimanches en présence du photographe. Info: 024 492 39 80 ou 079 635 91 45 ou [fehr.fontaine@bluewin.ch](mailto:fehr.fontaine@bluewin.ch)

**Jusqu'au 28 oct. – Les Ormonts, regards de peintres.** Musée des Ormonts, Vers-l'Eglise. Ouvert me-di 13h30-17h30. Info: 024 492 17 71, [www.museeormonts.ch](http://www.museeormonts.ch), [info@museeormonts.ch](mailto:info@museeormonts.ch)

**Jusqu'au 31 oct. – L'art du découpage de Jessica Raymond.** Expo temporaire, chaque jour de 16h-20h. Au Diablevin, Les Diablerets. Info: 079 608 26 65 ou 079 577 08 66

**Chaque vendredi – Marché aux Diablerets.** 9h-12h devant «La Hotte»

**Animations hebdomadaires diverses:**

Office du tourisme, Les Diablerets, 024 492 00 10, [www.lesdiablerets.ch](http://www.lesdiablerets.ch)

Office du tourisme, Les Mosses, 024 491 14 66, [www.lesmosses.ch](http://www.lesmosses.ch)



Pour renforcer notre équipe de production, nous cherchons:

## menuisier/ébéniste à 100% (h/f)

Notre entreprise familiale de vingt employés est active dans la région de Gstaad et Saanen. Nous sommes spécialisés en production de meubles, fenêtres, portes et intérieurs en vieux bois et en bois massif.

**Profil recherché:** professionnel(le) qualifié(e), sens du travail en équipe, personne motivée

**Nous offrons:** emploi à long terme, intégration dans une équipe motivée, bonnes conditions d'emploi

Ce challenge vous intéresse? Si oui, envoyez-nous sans tarder votre dossier de candidature écrit. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone!

**Ludi AG | B. Ludi | Gsteigstrasse 148 | 3780 Gstaad**  
Tél. 033 744 19 91 | E-Mail [info@ludiah.ch](mailto:info@ludiah.ch)